



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 13 Février 2013

Date de la convocation 06 Février 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – SAINT FELIX DE LODEZ
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, M.CERET Hugues CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, M.DIDELET Serge, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard, Mme PASSIEUX Marie, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL-MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.MARULAZ Gilbert, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.MERCET Pierre, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, Mme DELMAS Louisiane, M.GROS Gilles, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc à M.BORE Jacques, M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane à M.GAIRAUD Francis, M.SOULAYROL Alain à M.BETZ Bruno, M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.NAVAS Gabriel à M.VALLAT Yves, M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard.</p>

Objet : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) – Désignation d'un représentant.

Monsieur CAZORLA informe les membres du Conseil Communautaire que par délibération du 28 avril 2008, le Conseil Communautaire a désigné Monsieur Jean Claude LACROIX comme délégué de la Communauté de Communes au conseil d'administration du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ).

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20130221-2013-02-13-13-DE
Date de télétransmission : 21/02/2013
Date de réception préfecture : 21/02/2013

Il précise que suite à une modification de ses statuts, le CLLAJ a ouvert un deuxième siège de délégué à la Communauté de Communes.

Il convient donc de procéder à la désignation d'un délégué supplémentaire de la Communauté de Communes au CLLAJ.

Monsieur CAZORLA informe le conseil que Monsieur RODRIGUEZ a fait part de son souhait de se porter candidat.

Après vote, le Conseil Communautaire,

DESIGNE Monsieur RODRIGUEZ en tant que représentant de la Communauté de Communes du Clermontais au sein du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes en qualité de délégué titulaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.

